



## Dette bancaire (découvert et crédit bancaire)

Par la mono, le 19/10/2013 à 22:23

Bonjour à tous!

Voilà j'expose ma situation:

En Novembre 2003, ma banque m'a signalé en gros ne plus vouloir de mon en tant que cliente et a procédé à la fermeture de mon compte; compte à découvert puisque je ne pouvais plus l'alimenter car fermé donc interdit bancaire (qui a été levé en Juillet 2009); et j'avais un crédit à la consommation en cours qui m'avait été accordé 2 ou 3 ans auparavant (interdit de crédit aussi donc, mais levé aussi en Juillet 2009).

J'ai reçu des lettres recommandées par rapport aux chèques qui ont été rejetés, mais dont je n'ai pas pu honoré, une lettre aussi en recommandée pour m'informer de la cloture de mon compte.

Quelque temps après, j'ai reçu un huissier et j'ai commencé à payer 50€/ par mois, mais pas longtemps (5/6 mois) car je me suis retrouvée au RMI. L'huissier ne m'a jamais relancée.

Peut-être 2 ou 3 ans plus tard soit vers 2005/2006, une maison de recouvrement m'a appelé et m'a menacée de venir me saisir et qu'il fallait payer ma dette. Je leur ai expliqué que c'est mon conseiller de l'époque qui avait fermé mon compte et que je n'avais jamais eu connaissance d'un jugement et que s'il en possédait un je voulais en avoir une copie, ne serait-ce que pour pouvoir faire un dossier banque de France. Jamais de nouvelle..... jusque il y a quelques jours, une lettre d'une nouvelle maison de recouvrement qui me disait que j'avais 48h pour régler la dette principale (découvert + crédit = 11000€) et des intérêts arrêtés au 16/04/2008' + ou - 1000€). Ce courrier est une mise en demeure pour un recouvrement à l'amiable envoyée par "lettre verte".

Pouvez-vous me dire si cette dernière tentative a des chances d'aboutir sur ce recouvrement? Celle-ci peut-elle faire une saisie sur mon salaire? Venir à mon domicile immobiliser mes meubles? Qu'a-t-elle le droit de faire mais surtout ce qu'elle n'a pas le droit?Doit-il obligatoirement y avoir un jugement de prononcé?

Merci d'avance pour vos réponses qui je l'espère me rendront un peu de vie car je ne vis plus

depuis plusieurs jours.